

COMPTE RENDU SOMMAIRE *Réunion du Conseil Municipal* *23 septembre 2009*

TRANSFERT GESTION DU CENTRE DE LOISIRS DE GRENADE SUR L'ADOUR A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS GRENAOIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **décide** :

- d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Grenadois portant sur l'article 3 – Compétences facultatives - Action Sociale comme suit :
 - Retrait : « Soutien financier au Centre de Loisirs Sans Hébergement »
 - Ajout : « Gestion du Centre de Loisirs Sans Hébergement ».
- le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges,
- le calcul des nouvelles attributions de compensation des communes membres de la Communauté de Communes du Pays Grenadois.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES : ORGANISATION OU PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS CULTURELLES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Grenadois portant sur l'article 3 - Compétences facultatives – Tourisme Culture comme suit :
 - Ajout : « Organisation ou participation à des manifestations culturelles d'intérêt communautaire »,
- précise que cette délibération entre en vigueur dès lors qu'elle revêt son caractère exécutoire.

REDEVANCE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - TIGF

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, **décide** que le montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution de gaz sera revalorisé automatiquement chaque année par application à la fois du linéaire arrêté à la période concernée et de l'index ingénierie mesuré au cours des 12 mois précédant la publication de l'index connu au 1^{er} janvier.

DEMANDES DE SUBVENTIONS – VIREMENTS DE CREDITS

- Pas de suite favorable à la demande formulée par l'Association des Bastides des Landes.
- Il est décidé l'octroi des subventions suivantes aux associations ayant fourni l'ensemble des justificatifs exigés ;

| Associations | Montant |
|------------------------------|---------|
| Atelier loisirs et créations | 305 € |
| Association de gymnastique | 305 € |
| Comité des Fêtes | 1 070 € |

- Collège Lubet Barbon : accord pour l'octroi d'une aide financière de 100 € devant permettre à une élève domiciliée à Cazères de participer à un stage de découverte ski.

INFORMATIONS - DIVERS

- Accord unanime pour verser au CAUE des Landes (Conseil d'Architecture, d'urbanisme et d'Environnement) la cotisation 2009, à savoir : 160 €.
- Accord unanime pour procéder au remplacement de deux rideaux manuels à la salle de réunion. Devis d'un montant TTC de 1 023,01 €.

- Collège Val d'Adour – Grenade-sur-l'Adour – Le conseil municipal autorise le Collège de Grenade à utiliser la salle des sports les mercredis matins du 19/10/2009 au 05/12/2009.
- Monsieur le Maire fait part des avancées du dossier relatif à l'installation d'un défibrillateur sur la commune (aux abords du complexe sports et loisirs). Après ouverture des propositions effectuées dans le cadre d'un marché lancé par l'Association des Maires des Landes, l'acquisition d'un appareil reviendrait à 1 800 € TTC, les formations seront assurées par les Pompiers et financées par l'Association des Maires.
- Grippe H1N1 – Monsieur le Maire fait part des dernières indications reçues, Madame Christine FUMERO, Présidente du SIVU Scolaire, informe des mesures mises en place dans les 2 écoles.
- Eric ZAMPROGNA, adjoint en charge des bâtiments, fait le point sur les travaux en cours.
- Syndicat des ARBOUTS – distribution aux conseillers du rapport annuel d'activité – 2008.
- A65 – le Préfet a autorisé par arrêté en date du 28/08/2009 l'extension des horaires de travail : de 4 heures à 22 heures, entre août et octobre 2009.
- Dissolution de l'ASA de DFCI : le solde positif de 29,66 € sera reversé à la commune de Cazères.
- GAMA – organisation de journées « porte ouverte » les 25 et 26 septembre 2009.
- La Communauté de Communes du Pays Grenadois organise la Ronde des Villages les 26 et 27 septembre 2009, avec dans notre commune : initiation aux danses gasconnes et bal gascon.
- SAUR : le rapport d'activité et de développement durable 2008 est consultable en mairie.
- A 65 – un point est fait sur l'avancement du dossier 1% paysage.
- La société d'exploration AURUM effectuera des survols à très basse altitude afin de réaliser des levés géophysiques. La zone d'étude s'étend depuis l'Est de Mont-de-Marsan jusqu'au Nord-Est de Pau et Tarbes. Le levé débutera fin septembre et durera 4 semaines approximativement.
- Tempête KLAUS du 24 janvier 2009 – La commune est éligible au Fonds Départemental Solidarité Tempête et recevra à ce titre la somme de 9 033,76 €.
- PLU – une première rencontre a eu lieu avec le cabinet URBACTIS.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 28 septembre 2009.

Le Maire,

Francis DESBLANCS